

Document généré le lundi 29 septembre 2025 à 08:30

Diffusion Internet	Version Transmis	Publication	Alertes	Visites	Retraits	Dépôts
web + alerte	Intégrale 25/09/25	27/09/25	10010	9	5 / 5	0 / 0

Diffusion Presse	Version	Transmis	Publication	Etat	Identifiant	N° Annonce
BOAMP	Intégrale	25/09/25 à 16h11	27/09/25 à 17h00	3/3	25-106748	<u>25-</u> <u>106748</u>
JOUE	Intégrale	25/09/25 à 16h11	29/09/25	3/3		<u>635310-</u> <u>2025</u>

Service : CPJ

Référénts : SARA BENCHEMSI

Classification CPV :

Principale : 71355200 - Services d'arpentage cadastral

AVIS DE PUBLICITE

VILLE DE L'ISLE SUR LA SORGUE

M. Pierre GONZALVEZ - Monsieur le Maire

Hôtel de Ville

service de la commande publique

rue Carnot

BP 50038 - 84800 L'Isle sur la Sorgue

Tél : 04 90 38 96 50

SIRET 21840054700012

 [W](#) Correspondre avec l'Acheteur

L'avis implique l'établissement d'un Accord-Cadre.

Durée : 12 mois

Accord-cadre avec un seul opérateur.

Type de pouvoir adjudicateur : Collectivité territoriale

Principale(s) activité(s) du pouvoir adjudicateur : Services généraux des administrations publiques ;

Le marché ne fait pas l'objet d'une procédure conjointe.

Objet Prestations de bureaux d'études géomètres, Topographes et géomètres experts, pour l'établissement de plans et documents fonciers pour les besoins de la Ville de L'Isle sur la Sorgue (3 lots)

Référence AO25-04

Type de marché Services

Mode Procédure ouverte

Code NUTS FRL06

Lieu principal de prestation 84800 L'ISLE SUR LA SORGUE

Description Prestations de bureaux d'études géomètres, Topographes et géomètres experts, pour l'établissement de plans et documents fonciers pour les besoins de la Ville de L'Isle sur la Sorgue (3 lots)
La procédure de passation utilisée est l'appel d'offre ouvert, soumise aux dispositions des articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du CCP.
L'accord-cadre, sans montant minimum et avec un montant maximum annuel propre à chaque lot, est passé en application des articles L2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du CCP.

Il sera exécuté par l'émission de bons de commande. Chaque lot sera attribué à un seul opérateur économique.

Le montant maximum annuel des prestations pour le lot n°1 est fixé à 50 000 € HT (soit 200 000 € HT sur 4 ans). Le montant maximum annuel des prestations pour le lot n°2 est fixé à 35 000 € HT (soit 140 000 € HT sur 4 ans). Le montant maximum annuel des prestations pour le lot n°3 est fixé à 25 000 € HT (soit 100 000 € HT sur 4 ans).

Code CPV principal		71355200 - Services d'arpentage cadastral	
		La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : Oui	
Forme		Division en lots : Oui	
		Il est possible de soumettre des offres pour tous les lots	
Lots	Libellé	Estimé € HT	CPV
N° 01	LEVE TOPOGRAPHIQUE ET PRESTATIONS FONCIERES Description : LEVE TOPOGRAPHIQUE ET PRESTATIONS FONCIERES Durée du marché : 12 mois. Durée à compter du 01/01/26 Acceptation des variantes : Non Options : Oui Le pouvoir adjudicateur pourra confier au titulaire du marché, en application des articles L. 2122-1 et R. 2122-7 du code de la commande publique un ou plusieurs nouveaux marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires. Le présent accord-cadre est conclu pour une période initiale de 12 mois il est renouvelable 3 fois par reconduction tacite pour une période de 12 mois lors de chaque reconduction. Reconductions : Oui Le contrat est susceptible d'être reconduit dans les conditions du cahier des charges. L'accord-cadre est conclu pour une période initiale de 12 mois à compter du 1er janvier 2026 ou de sa date de notification si celle-ci est postérieure. Il est renouvelable 3 fois par reconduction tacite, par période de 12 mois lors de chaque reconduction. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 48 mois. Informations complémentaires : Le montant maximum annuel de ce lot est fixé à 50 000€ HT La valeur estimée du DQE du lot 1 est fixée à 30 000€ HT	30 000	71351810
N° 02	LEVE DE BATIMENTS, PRODUCTION DE PLANS Description : LEVE DE BATIMENTS, PRODUCTION DE PLANS Durée du marché : 12 mois. Durée à compter du 01/01/26 Acceptation des variantes : Non Options : Oui Le pouvoir adjudicateur pourra confier au titulaire du marché, en application des articles L. 2122-1 et R. 2122-7 du code de la commande publique un ou plusieurs nouveaux marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires. Le présent accord-cadre est conclu pour une période initiale de 12 mois il est renouvelable 3 fois par reconduction tacite pour une période de 12 mois lors de chaque reconduction. Reconductions : Oui Le contrat est susceptible d'être reconduit dans les conditions du cahier des charges. L'accord-cadre est conclu pour une période initiale de 12 mois à compter du 1er janvier 2026 ou de sa date de notification si celle-ci est postérieure.	30 000	79311000

	Il est renouvelable 3 fois par reconduction tacite, par période de 12 mois lors de chaque reconduction. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 48 mois. Informations complémentaires : La valeur estimée du DQE du lot 2 est fixée à 30 000€ HT Le montant maximum annuel pour ce lot est fixé à 35 000€ HT	
N° 03	ETABLISSEMENT DE DOCUMENTS FONCIERS - PRESTATIONS DE GEOMETRES EXPERTS Description : ETABLISSEMENT DE DOCUMENTS FONCIERS - PRESTATIONS DE GEOMETRES EXPERTS Durée du marché : 12 mois. Durée à compter du 01/01/26 Acceptation des variantes : Non Options : Oui Le pouvoir adjudicateur pourra confier au titulaire du marché, en application des articles L. 2122-1 et R. 2122-7 du code de la commande publique un ou plusieurs nouveaux marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires. Le présent accord-cadre est conclu pour une période initiale de 12 mois il est renouvelable 3 fois par reconduction tacite pour une période de 12 mois lors de chaque reconduction. Reconductions : Oui Le contrat est susceptible d'être reconduit dans les conditions du cahier des charges. L'accord-cadre est conclu pour une période initiale de 12 mois à compter du 1er janvier 2026 ou de sa date de notification si celle-ci est postérieure. Il est renouvelable 3 fois par reconduction tacite, par période de 12 mois lors de chaque reconduction. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 48 mois. Informations complémentaires : La valeur estimée du DQE du lot 3 est fixée à 20 000€ HT Le montant maximum annuel pour ce lot est fixé à 25 000€ HT	20 000 71355000
Conditions relatives au contrat		
Autres conditions	Conditions particulières d'exécution : L'exécution des prestations débute à compter du 1er janvier 2026 ou de sa date de notification si celle-ci est postérieure. Aucune clause de garantie financière prévue. Le contrat ne prévoit pas le versement d'une avance. Les prix sont révisables. Le paiement des prestations se fera dans le respect du délai global de paiement applicable à l'acheteur.	
Conditions de participation		
	Critères de participation : renvoi au R.C.	
	Marché réservé : Non Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché : Non	
Critères d'attribution	Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché.	
Renseignements	<u>Correspondre avec l'Acheteur</u>	
Documents	<u>Dossier de Consultation des Entreprises</u>	
Offres	Remise des offres le 27/10/25 à 12h00 au plus tard. Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.	

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Validité des offres : **4 mois** , à compter de la date limite de réception des offres.

Modalités d'ouverture des offres :

Date : le 27/10/25 à 14h00

Lieu : Mairie de L'Isle sur la Sorgue

Personnes autorisées à assister à l'ouverture des offres : Non

Dépôt

- Déposer un Pli dématérialisé

Renseignements complémentaires

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

Aucune forme de groupement n'est imposée par l'acheteur. Mais en cas de groupement conjoint, le mandataire doit être solidaire.

L'accès aux documents de la consultation est gratuit, complet, direct et sans restriction sur le site : <http://www.marches-publics.info>. L'intégralité des documents se trouve sur le profil d'acheteur. Aucune demande d'envoi du DCE sur support physique ou électronique n'est autorisée.

L'ensemble des documents à fournir pour la candidature et l'offre sont détaillés à l'article 5.1 du règlement de la consultation.

Transmission électronique obligatoire. La transmission dématérialisée est effectuée via le profil acheteur suivant : <http://www.marches-publics.info>.

Seront recevables, les candidatures présentant des garanties techniques et financières suffisantes.

Les critères de jugement des offres sont indiqués à l'article 7.2 du règlement de la consultation.

Les prestations seront financées selon les modalités suivantes : Financement sur le budget Ville de la Commune de L'Isle sur la Sorgue.

Recours

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Nîmes

16 avenue Feuchères

CS 88010

30941 Nîmes Cedex 09

Tél : 04 66 27 37 00 - Fax : 04 66 36 27 86

greffe.ta-nimes@juradm.fr

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours :

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours :

L'introduction des recours se fait en application du décret 2009-1456 du 27 novembre 2009 relatif aux procédures de recours applicables aux contrats de la commande publique et en référence aux articles du code de justice administrative :

Référé pré contractuel : à introduire dès la connaissance de l'attributaire du marché et avant la signature du marché

Référé suspension : à introduire avant la signature du marché

Référé contractuel : au plus tard le 31ème jour suivant la date de publication de l'avis d'attribution

Recours de pleine juridiction (Arrêt Tarn et Garonne) : à introduire 2 mois à compter des mesures de publicité appropriées (parution de l'avis d'attribution du marché)

Recours en excès de pouvoir : à introduire 2 mois à compter de la date de notification de la décision ou de l'acte attaqué

Envoi le 25/09/25 à la publication